

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

23/09/2019

Dossier complet le :

23/09/2019

N° d'enregistrement :

2019-8943

1. Intitulé du projet

Commercialisation d'un Parc d'Activités Economique à Saint Denis de Pile (dépassement du seuil des 10 000 m² de surface plancher)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom BUISSON

Prénom Philippe

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération du Libournais (Cali)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Buisson Philippe, Président

RCS / SIRET

2 0 0 0 7 0 0 9 2 0 0 0 1 6

Forme juridique

7348 Communauté d'Agglomération

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39	La Cali a aménagé un Parc d'Activités de 18 terrains viabilisés en 2018/2019. Ce Parc d'Activités avait été autorisé par un arrêté de Permis d'Aménager délivré en mars 2018 et autorisant une surface plancher de 9 900 m ² . Au vu de la commercialisation en cours et des projets des entreprises qui vont s'implanter, le besoin en SP va être de 16 000 m ² , il convient donc de faire un permis modificatif soumis à une étude au cas par cas au vu du dépassement du seuil des 10 000 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans les années 2000, la Cali a étudié la création d'un Parc d'Activités d'environ 10 ha à Frappe à Saint Denis de Pile (zonage Ux et 1Aux au PLU). Ce projet soumis à déclaration loi sur l'eau a obtenu en avril 2007 un arrêté relatif à l'article L214-3 du code de l'environnement (dossier 33-2007-00061- arrêté ci-joint).

Le projet a été réalisé en 2 tranches :

A la fin des années 2000, une première tranche de 4 ha (14 lots) a été aménagée et commercialisée jusqu'en 2015, permettant ainsi l'implantation d'une dizaine d'entreprises. L'aménagement d'un Parc d'Activités consiste en la création de voirie et réseaux permettant la viabilisation de lots à construire destinés à l'implantation d'entreprises.

En mars 2018, la Cali a obtenu un permis d'aménager pour la réalisation de la deuxième tranche de 5 ha (18 lots) et les travaux ont été achevés en 2019. Ce permis d'aménager a attribué une surface plancher maximale de 9 900 m². Cette surface avait été estimée en fonction des surfaces planchers attribuées pour la première tranche (environ 7 600 m² construits).

Cependant, au fur et à mesure de la commercialisation et des projets d'implantation des entreprises, il semble que nous allons dépasser les 9 900 m² attribués. Il est donc nécessaire de déposer un permis modificatif auprès de la mairie de Saint Denis de Pile pour attribuer une surface plancher de 16 000 m². Il est donc nécessaire de faire un examen au cas par cas.

4.2 Objectifs du projet

Il s'agit de pouvoir augmenter la surface plancher (de 9 900 à 16 000 m²) afin de permettre la densification de l'urbanisation à l'intérieur des lots déjà créés. Le projet d'aménagement général n'évolue pas.

Pièces jointes : pièces du permis d'aménager et arrêté de lotir

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux ont déjà été réalisés en 2018/2019. Il s'agissait de l'aménagement d'un Parc d'Activités : création de voirie et réseaux (eaux, assainissements, électricité etc...) afin de permettre la viabilisation de 18 lots destinés à l'implantation future d'entreprises.

Pièces jointes : programme des travaux et plans d'aménagement

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Implantation et exploitation d'entrepôts artisanaux

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration loi sur l'eau : arrêté relatif à l'article L214-3 du code de l'environnement obtenu en avril 2007 (dossier 33-2007-00061-arrêté ci-joint).

Permis d'aménager obtenu en mars 2018

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
4 ha	hectares

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Frappe - route de Saint Emilion
33910 Saint Denis de Pile

Coordonnées géographiques¹ Long. 44° 97' 60" 89 Lat. 0 . ° 20' 84" 18

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Cette évaluation a été faite dans le cadre de l'élaboration du PLU (cf p 73 PLU)

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site Natura 2000 Vallée de l'Isle de Périgueux Une étude d'évaluation des incidences Natura 2000 a été réalisée dans le cadre du PLU de Saint Denis de Pile (cf p 373 PLU). Celle-ci a conclu que la création de la zone de Frappe n'avait pas d'incidence directe significative sur l'état de conservation du site Natura 2000
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de Frappe est enclavée entre l'autoroute A89 au sud et des zones urbanisées. Ce secteur correspond à une friche agricole, présentant une biodiversité relativement appauvrie (cf p373 du PLU de Saint Denis de Pile) Pièce annexée : Extrait du PLU de Saint Denis de Pile (p 336 à 389 du PLU)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	cf p373 du PLU de Saint Denis de Pile

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains sont classés en UX et 1 Aux au PLU Pièce annexée : Plan du PLU
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'implantation des entreprises va engendrer du trafic des salariés et fournisseurs. Néanmoins, la plupart des entreprises qui vont s'implanter sont des TPE artisanales qui ont de faibles effectifs et un trafic limité.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les entreprises qui vont s'implanter peuvent générer du bruit, néanmoins, il y a peu d'habitations à proximité et la configuration des bâtiments sera étudiée pour limiter les éventuelles nuisances. De plus, il s'agit d'une extension d'une zone d'activités déjà existante.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Il y a 12 candélabres à éclairage solaire</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>rejets d'eaux pluviales conformément à l'arrêté de déclaration loi sur l'eau</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une étude environnementale et notamment d'incidence Natura 2000 élaborée dans le cadre du PLU de Saint Denis de Pile a conclu au faible impact du Parc d'Activités de Frappe.

En outre, il s'agit de l'extension d'une zone d'activités existante dans un secteur enclavé entre l'autoroute et des secteurs urbanisés. Ce secteur correspond à une friche agricole, présentant une biodiversité relativement appauvrie.

Enfin, les travaux d'aménagement ont déjà été réalisés dans le cadre du permis d'aménager obtenu en 2018, l'évaluation environnementale de l'état initial n'est donc plus réellement pertinente. Il s'agit simplement de pouvoir augmenter la surface plancher afin de permettre la densification de l'urbanisation à l'intérieur des lots, le projet d'aménagement général n'évoluant pas.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier de déclaration préfectorale au titre de la loi sur l'eau réalisé en 2006 Arrêté préfectoral du 27 avril 2007 relatif à l'article L214-3 du code de l'environnement Arrêté du Maire du 20 mars 2018 accordant le permis d'aménager Le programme des travaux réalisés Étude de sol

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à LIBOURNE

le, 12/09/2019

Signature



Philippe BUISSON

Président de la Communauté
d'Agglomération du Libournais



Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension rue

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

557250151

Fax

Courriel

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

42

Extensio
n

rue

Nom de la voie

Jules Ferry

Code postal

3 3 5 0 3

Localité

LIBOURNE

Pays

FRANCE

Tél

557250151

Fax

Courriel

contact

@lacali.fr

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

Decock

Prénom Benjamin

Qualité

chargé de mission développement économique

Tél

524242156

Fax

Courriel

bdecock@lacali.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage